

Sujet: questionnaire GE 2014**De :** "FormDesk Response" <response@formdesk.com>**Date :** 06/11/14 17:09**Pour :** <rejane@opale.asso.fr>**Copie à :****Copie cachée à :****Title** Questionnaire - GE - Juin 2014**Name** QuestionnaireGE2014**Action** Changed entries**Id** 32700353**Status** Completed**User id** 1600106**Name of visitor** Opale**Email** opale@opale.asso.fr**Created** 06/05/2014 18:38:47**Last modified** 11/06/2014 17:09:50

The form below has just been received:

Questionnaire - GE - Juin 2014

Préparation des rencontres des « GE culture » #2 Phase connaissance des GE et étude des besoins

Les questions avec un * nécessitent obligatoirement une réponse.

Etat du questionnaire 3 : Validé par la structure

IDENTITE DU GE ET DU REpondANT

Niveau d'activité du GE En fonctionnement

NB : ne remplir que les questions qu'il est possible de remplir pour les « en projet » et « ayant cessé »

STRUCTURE

Nom de la structure : GESTICULTEURS (LES)

Sigle de la structure :

Site internet : www.gesticulteurs.org**ADRESSE (siège social)**

Rue: 7 rue Saint Conwoion

Ville : Redon

Département : 35 Ille-et-Vilaine

Région : Bretagne

Répondant/référent 1

Nom: MÉRAND

Prénom: Isabelle

Fonction : Coordinatrice

Mail: bienvenue@gesticulteurs.org

Tel: 02 30 96 12 23

Répondant/référent 2

Nom: ARGENTE

Prénom: Christine

Fonction : présidente

Mail: argent.christine@yahoo.fr

Tel:

Autre mail : argent.christine@yahoo.fr

Autre mail 2 :

Autre tel : 06 81 89 12 98

1 / GENESE, MONTAGE

Initiateurs

Qui est à l'origine de l'idée du GE : (nombre de personnes, identité)	Le GE Les Gesticulateurs est né suite à l'étude sur les besoins en mutualisation d'emplois engagée dans le cadre d'un projet Equal porté par les Articulteurs, un groupe de 9 partenaires : la Fédération d'animation rurale, l'A.I.D.E (Association d'Insertion par l'Activité Economique), le Canal - Théâtre du Pays de Redon, le GIP (Groupement d'Intérêt Public) Pays de Redon et Vilaine, le Groupement Culturel Breton des Pays de vilaine, l'IEM (Institut d'Education Motrice) La Clarté, la compagnie La Margoulette, la compagnie Pied en Sol, Manivel Cinéma
Si les fondateurs/initiateurs ont quitté le groupement, êtes-vous toujours en contact avec eux ? Avez-vous leurs coordonnées pour que nous puissions les inviter ? (Précisez le mail le cas échéant).	

Aides à la création du GE

Y-a-t-il eu une aide financière pour la création du GE ?	Oui
Nom de l'aide ? De quel(s) partenaire(s) ? Montant ? (NB : penser à indiquer les aides à l'emploi.) A quoi cette aide a-t-elle été affectée : étude de faisabilité, salaire du porteur de projet...	Programme Européen Equal pour l'étude de faisabilité
Le GE a-t-il bénéficié d'autre types d'aide (non financières) :	Oui
Préciser de quelle aide il s'agissait : conseils, accompagnement ? Préciser le cas échéant le nom du consultant, du dispositif : ex DLA	<ul style="list-style-type: none"> • Aide d'un GEIQ de l'agriculture (Entraide rurale) • Accompagnement de l'ADDAV 56, Association Départementale pour le Développement des Arts Vivants Morbihan.
Le GE a-t-il pris exemple sur des GE existants ?	Non
Avez-vous rencontré des difficultés pendant la phase de montage ?	
Rétrospectivement de quelles ressources auriez-vous eu besoin lors de cette phase ?	
Quels conseils/ressources pourriez-vous partager avec des GE en cours de création ?	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre son temps pour se développer, ne pas aller trop vite • Evaluer d'emblée le coût réel de la facturation
Combien de temps s'est écoulé entre l'idée et la concrétisation ?	12 mois.

2 / LANCEMENT/DEMARRAGE (année 1 du GE)

En quelle année le GE a-t-il été officiellement créé ?	2008
--	------

Adhérents (au départ)

Nombre d'adhérents :	3
Précisions sur les adhérents : - Statut (asso, entreprises, collectivités), - secteur d'activité (culture, animation...), - discipline artistique, - taille - territoire (urbain, rural, agglomération...)	Compagnie Margoulette Compagnie Pied en Sol Esta-fête, bureau de production
Comment ces premiers adhérents ont-ils été réunis ?	Ces 3 associations ont été réunies suite à l'étude de faisabilité menée dans le cadre du projet Equal. Elles sont basées à Redon. D'autres compagnies avaient été contactées, mais étant intéressées au départ plus pour les activités de diffusion, elles ont rejoint le groupement plus tard, finalement d'abord sur un partage de poste administratif.

Postes partagés (au départ)

Nombre de postes :	1
Nombre ETP (Equivalent temps plein) :	
Profils :	Poste d'administrateur occupé par Isabelle Mérand (elle travaillait à mi-temps pour le bureau de production Esta-fête).

Fonctionnement du GE (au départ)

Le GE a-t-il bénéficié d'une aide au démarrage ?	Oui
--	-----

Quel(s) partenaire(s) ? Montant ? A quoi cette aide a-t-elle été affectée : investissement, fonctionnement (salaire du porteur de projet...) NB : citer les aides à l'emploi le cas échéant	<ul style="list-style-type: none"> • Aide d'Audiens : fonds de professionnalisation • Aide à l'emploi associatif de la Région : 37.000 E • Aide au fonctionnement des GE de la Région : 15.000 E • Aide au fonctionnement du département des GE : 12.000 E
Le GE était-il doté d'un ou plusieurs postes salariés lors de la phase de démarrage ?	Non
Quelle était la gouvernance au départ (président, membres du bureau, fréquence des réunions...)?	Les premiers administrateurs du GE ont été des personnes impliquées dans l'étude de faisabilité ; ces personnes n'étaient pas forcément utilisatrices des services du GE (exe : compagnie Casus Délire)
Quel était le budget du GE en année 1 ?	50153 C
Part aides publiques :	29 %
Part ressources propres :	71 %
Avez-vous rencontré des difficultés pendant la phase de démarrage ?	Non
Rétrospectivement de quelles ressources auriez-vous eu besoin lors de cette phase ?	Pas de difficultés particulières, dès le début, le GE a mobilisé des ressources en ingénierie et accompagnement. "Nous avons pris le temps nécessaire à la mise en place de ce type d'organisation".

3 / FONCTIONNEMENT CONCRET ACTUEL

Adhérents actuels

Nombre d'adhérents actuel :	10
Type de GE :	GE exclusivement culture
Disciplines représentées :	Musiques actuelles Spectacle vivant
Répartition des adhérents actuels par profils : NB : décrire précisément la composition actuelle du GE : ex: 4 compagnies, 1 centre culturel, 1 cinéma, 1 centre sportif, 1 MJC, 1 médiathèque, 1 société de production audiovisuelle...	<ul style="list-style-type: none"> • 8 compagnies de spectacle vivant • 1 compagnie musique et chanson • 1 bureau de production
Comment se déroule le repérage et l'intégration de nouveaux adhérents ?	<p>Tout nouvel adhérent doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prendre connaissance de la philosophie du groupement et de son fonctionnement • Remplir le questionnaire d'adhésion • Avoir un entretien avec l'équipe technique pour discuter de la demande <p>L'implication des directeurs artistiques est posée comme un préalable à l'adhésion</p> <p>Si un adhérent n'est pas prêt pour s'engager dans le GE, il arrive qu'on lui propose le recours au bureau de production, ce qui l'habitue à anticiper, à quantifier ses besoins...</p> <p>Un dépôt de caution d'un mois est demandé, ce qui sert à constituer un fonds de roulement</p>
Autre remarques sur les adhérents (ex adhérents en sommeil, rayonnement ...)	Plusieurs compagnies connaissent des difficultés financières, un adhérent a demandé à réduire ses heures...

Poste(s) partagé(s) actuellement

Nombre de postes :	3
Nombre ETP (Equivalent temps plein) :	3,00
Profils de postes actuellement partagés :	
Postes administratifs:	2 Précisez : 1 administratrice production 1 chargée d'administration et de production
Postes techniques:	
Postes pédagogiques:	
Postes d'animation:	
Autres postes:	1 Précisez : 1 chargée de diffusion
Quelle convention collective est appliquée ?	Entreprise artistiques et culturelles
Comment sont établis les profils de poste ?	Après un travail de concertation avec les adhérents, une analyse précise des besoins
Des plans de formation pour les salariés partagés sont-ils élaborés et effectivement mis en place ?	Oui
Les relations adhérents/salariés partagés sont-elles plutôt satisfaisantes ?	Oui
Commentaires éventuels, préciser pourquoi	Juste un cas d'un adhérent insatisfait (problème d'entente avec la salariée partagée et au final des divergences sur la vision du GE).

Autres remarques sur les postes partagés, ex services civiques

Fonctionnement du GE

Code APE :

Comment est assurée la gestion/coordination/direction du GE ? a) Le GE est doté d'un ou plusieurs postes salariés dédiés
Expliquez le ou les poste(s) salarié(s) dédié(s)

Les personnes salariées travaillant pour le GE bénéficient-ils d'une aide à l'emploi ? Non

Gouvernance :

Montant de l'adhésion au GE ?

Montant minimum : €

Montant maximum : €

Taux horaire facturé pour la mise à disposition de personnel ? Indiquez le salaire brut + le cas échéant, le coefficient de refacturation.

Montant minimum : €

Montant maximum : €

Un coefficient de refacturation est-il appliqué ? Non

Commentaire :

- Le tarif de mise à disposition est « tout compris » : le coût des salaires est globalisé, il n'y a pas de salariés refacturés plus chers que les autres. Le tarif comprend d'autre part le coût de l'espace de travail mutualisé.
- Le coût actuel est de 33€/H ; il va passer à 34€

Quel pourcentage de frais de gestion ? %

Le GE propose-t-il du conseil en gestion de ressources humaines à ces adhérents ? Oui

Décrivez :
Le GE propose un peu de conseil à ses adhérents pour les RH (embauche, licenciement...). Ces services ne sont actuellement pas facturés, mais ils pourraient l'être.

Fiscalité ? d) Le GE applique la mixité fiscale

Commentaires :
Les Gesticulteurs ont obtenu une dérogation pour appliquer mixité fiscale (courrier des Impôts)

Budget 2013 du GE : €

Part aides publiques : %

Part ressources propres : %

Liste des partenaires publics soutenant le GE :
Région Bretagne : convention sur 4 ans à titre expérimental : 25.000 E par an (sur 4 ans, l'aide est de 85.000 euros)
Afdas : contrat de professionnalisation
Aide emploi associatif pour les 3 compagnies sur le poste de chargée de diffusion

Quels seraient vos besoins pour améliorer votre fonctionnement ?
Comment concrètement appliquer la mixité fiscale ?
Les Gesticulteurs s'orientent vers :

- une refacturation SANS TVA pour le coût du salaire + le déplacement
- une refacturation AVEC TVA pour les coûts de fonctionnement

Quels conseils/ressources pourriez-vous partager avec d'autres GE sur votre fonctionnement ?

- Le kit d'accueil des nouveaux adhérents
- La plaquette de présentation
- Les profils de poste
- Courrier de dérogation des Impôts
- Les modes de calcul du tarif de mise à disposition « tout compris » (coût des salaires globalisé, prise en compte du coût de l'espace de travail mutualisé).

4 / EVOLUTIONS MAJEURES

Le GE a-t-il bénéficié d'une aide financière dans sa phase de développement ? Oui

Nom de l'aide ?

De quel(s) partenaire(s) ?

Montant ?

NB : penser à indiquer les aides à l'emploi.
A quoi cette aide a-t-elle été affectée : investissement, création d'un nouveau poste...

Le GE a-t-il bénéficié d'autres types d'aide (non financières) dans sa phase de développement ?

Quelles ont été les évolutions majeures du GE depuis sa création, au niveau :

DU PROJET (élargissement ou resserrement du secteur d'activité...)	L'objectif est le même depuis le départ : "participer à un projet de territoire qui place la culture au cœur du développement local, et qui vise à développer une dynamique de coopération et de mutualisation de l'emploi par les structures artistiques et culturelles".
DES ADHERENTS : au niveau du nombre (stabilité, augmentation, diminution...) ; de la composition (évolution du type d'adhérents...) Des adhérents ont-ils quitté le GE ? Si oui, pour quelles raisons ?	<ul style="list-style-type: none"> Le nombre d'adhérents est globalement stable, autour de 10/12. Depuis 2013, plusieurs adhérents sont confrontés à un ralentissement d'activités. Le GE "bataille" pour créer encore plus de liens entre les adhérents, plus de rencontres
DES SALARIES PARTAGES : évolution du nombre, du type de postes, des temps de travail	<ul style="list-style-type: none"> Au début, le temps possible de mise à disposition avait été sous-évalué : le temps non directement productif n'avait pas été pris en compte. Sur un temps plein de 151H, si on retire le temps de formation, de congés, de réunion d'équipe, de coordination, l'organisation du travail (comme dans tout type de poste), un salarié partagé ne peut être mis à disposition que 105H, soit sur les 2/3 de son temps de travail ("plus, ça peut vite être la panique"). Au départ, les salariées du GE étaient réparties par adhérents ; aujourd'hui la répartition s'effectue plus par domaine de compétences (production, administration, assistance administrative) La création du poste de chargée de diffusion partagé ne s'est pas faite tout de suite, même si des besoins importants en la matière s'exprimaient. Le CA a préféré prendre son temps et être accompagné par le cabinet La Belle Ouvrage. En 2010, il y a d'abord eu une formation collective à destination des adhérents sur le développement d'un projet artistique (formalisation, stratégie, pilotage...) ; l'analyse des enjeux de la création d'une mission production/diffusion est intervenue ensuite. Les salaires sont différenciés selon l'expérience L'expérience d'un salarié en contrat de professionnalisation avec l'AFPA n'a pas bien fonctionné (problèmes temporels, relationnels...) et n'a pas été renouvelée.
DE LA GOUVERNANCE du GE	
DU BUDGET du GE	<ul style="list-style-type: none"> Au début, le dispositif du GE n'était pas connu, les tarifs étaient bas dans le but d'inciter des structures à adhérer. Le coût d'heure de mise à disposition a déjà augmenté, mais pour que le GE soit viable, il faudrait qu'il passe à 36€ de l'heure. NB : changement récent de comptable, ce qui rend plus clairs les ratios de gestion.
DES SALARIES du GE (si le GE en est doté) :	<ul style="list-style-type: none"> Au départ, Isabelle Mérand était salariée du bureau de production Esta-fête ; en avril 2009, elle occupe le poste de coordination du GE, poste créé sur un mi-temps. Pour Les Gesticulteurs, un poste de coordination pour gérer le GE est indispensable Dans les faits, Isabelle Mérand remplit aujourd'hui un rôle proche de celui d'une directrice (mais pas complètement car elle n'a pas des délégations directes sur tout) ; elle reste officiellement "coordinatrice" car le GE ne peut la rémunérer sur une fonction de directrice (incapacité financière à s'aligner sur les niveaux de salaires requis par la convention collective).

5 / BILAN ET PERSPECTIVES**Bilan**

Quelles sont les principales réussites du GE ? Quels sont ses principaux points forts ?	<ul style="list-style-type: none"> Les adhérents reconnaissent l'apport du GE : la possibilité offerte de développer les projets artistiques, les compétences professionnelles pointues qui non seulement soulagent des tâches administratives mais aussi accompagne la structuration, la production et la diffusion des spectacles. Les compagnies gagnent en sérénité : "depuis que nous avons rejoint les Gesticulteurs, nous nous sentons plus libres de créer, nos obligations administratives étant confiées à des mains expertes". Le GE permet aux compagnies de se fédérer, de rompre l'isolement. Complémentarité entre le GE et le bureau de production qui peut jouer le rôle de sas pour certains futurs adhérents. L'implication des directeurs artistiques est posée comme un préalable à l'adhésion
Quelles sont les difficultés récurrentes ?	<ul style="list-style-type: none"> Limite de l'implication des administrateurs bénévoles des compagnies
Quels sont vos besoins actuels ?	Lire les perspectives
Concernant l'avenir de votre GE, diriez-vous que vous êtes :	Plutôt confiant
Commentaires, quelles sont les perspectives du GE ?	<ul style="list-style-type: none"> Les Gesticulteurs réfléchissent à la possibilité de se positionner sur d'autres métiers Les Gesticulteurs réfléchissent aussi à la piste de la diversification géographique, notamment sur Lorient où des demandes de compagnies se sont exprimées. La question principale pour Les Gesticulteurs est : le poste de coordinateur est-il finançable par les adhérents ? Suite au départ d'un des adhérents qui utilisait un nombre d'heures non négligeable, le GE est actuellement dans une taille critique pour faire financer ce poste de coordination Les tarifs ont augmenté, justement en vue de pouvoir pérenniser le poste de coordination ; au vu des tarifs actuellement pratiqués, certaines compagnies préfèrent embaucher en direct (mais dans des conditions plus précaires).

Rencontres du Havre

Pensez-vous venir à ces journées :	Oui
Nb de personnes sûres :	2
Nb de personnes en suspens :	
Vos attentes par rapport à ces journées ?	Echanges sur de nombreux sujets
Seriez-vous partants pour rester en contact avec les autres GE invités lors de cette rencontre ?	Oui
Avez-vous déjà envisagé de vous fédérer avec d'autres GE ?	Ne sait pas
Autre remarques et commentaires :	

SYNTHESE ENTRETIEN

Faits marquants :	<ul style="list-style-type: none"> • Un GE avec 75% de recettes propres au bout de 6 ans d'existence • Une bonne compréhension de l'outil GE par les adhérents, une satisfaction de leur part (globalement) • Une coopération réelle entre les adhérents : suite au départ d'une compagnie, ils vivent en pratique la responsabilité solidaire • Le GE est aussi un espace pour parler des difficultés et construire des solutions • Les adhérents mutualisent également des outils (logiciels spécialisés...) et un lieu de travail • Des salariés mis à disposition sur les 2/3 de leurs temps de travail (et pas sur 100% pour qu'ils puissent consacrer du temps au collectif)
Facteurs de réussite :	<ul style="list-style-type: none"> • Une étude de faisabilité qui a validé la pertinence • L'accompagnement du cabinet La Belle Ouvrage • Un développement progressif du GE • Les moyens mis en place (année probatoire avant l'adhésion définitive, implication obligatoire des directeurs artistiques des compagnies) • Le soutien des pouvoirs publics • Le poste de chargé de diffusion n'a pas été le premier poste partagé • Un effet positif sur la structuration, le développement et la reconnaissance institutionnelle des compagnies adhérentes
Freins principaux :	<ul style="list-style-type: none"> • La capacité financière des adhérents rognée par les temps de crise • Les difficultés de compréhension des élus sur les particularités d'un GE dans le spectacle vivant ; risque de mise en rivalité des GE et de l'intermittence • Les limites de l'implication des administrateurs bénévoles des compagnies adhérentes • Pas assez de nouveaux adhérents trop lent par rapport aux besoins économiques, d'où une campagne de communication fin 2014 sur la Bretagne • Le rapport entre le nombre d'adhérents et le financement du poste de coordination
Propos choisis :	<p>"Ce qui est au centre, c'est l'emploi et non pas la prestation : contrairement à un prestataire de services, la particularité du groupement d'employeurs est aussi de mutualiser les risques."</p> <p>"Le GE Gesticulteurs s'organise autour de la relation "employeur/salarié", ce qui implique un engagement de la part des structures. Ce qu'on ne peut pas faire tout seul est possible à plusieurs à condition que chaque structure s'engage à mobiliser des ressources propres en vue de pérenniser l'emploi mutualisé."</p> <p>"Mutualisation, écoute et solidarité sont les valeurs fondamentales du GE Gesticulteurs que chaque adhérent doit partager."</p> <p>"La communauté de travail créée par le groupement est une grande richesse pour le travail des salariés mais ce type de poste est exigeant et demande une grande rigueur".</p> <p>"Les Gesticulteurs, c'est un jardin que nous cultivons à plusieurs, chacun y apportant sa contribution en fonction de ses besoins et de possibilités. En retour, les compagnies bénéficient des compétences professionnelles d'administratrices sûres, bien formées et informées, dont les conseils sont précieux".</p> <p>"Le groupement d'employeurs n'est ni une entreprise de travail temporaire, ni un organisme de recherche de subventions, ni un moyen d'embaucher à moindre coût".</p>
Besoins :	<ul style="list-style-type: none"> • Mieux faire comprendre aux élus la différence entre des compagnies qui se regroupent pour partager de l'emploi stable et qualifié au sein d'un GE et les compagnies qui "enchaînent" des emplois aidés. • Mieux les informer sur l'intermittence : certains adhérents du GE embauchent des chargé(e)s de diffusion via le régime de l'intermittence ; d'autres ont recours à la chargée de diffusion employée en CDI par le GE. <p>Les deux formules ne sont pas incompatibles, ni antinomiques. Elles relèvent de contraintes économiques, de choix... (Par ex, Isabelle Mérand n'avait jamais été intermittente même lorsqu'elle était partiellement chargée de production pour Esta-Fête).</p>
Ressources à partager :	
Autre remarques et commentaires :	<p>"L'important, c'est d'être dans la philosophie de la mutualisation, de bien comprendre l'état d'esprit, les avantages et les inconvénients. C'est un système qui ne convient pas à tout le monde".</p> <p>C'est pour cela que nous insistons sur les valeurs de partage, d'écoute, de solidarité".</p>

Merci beaucoup pour votre participation

This message was
generated by Formdesk